

MÉMOIRES

*sui*vi de

DÉCLARATION
AU PROCÈS
DU 21 JUIN 1892

RAVACHOL



Éditions l'Escalier

MÉMOIRES

Ravachol

*Mémoires dictées à ses gardiens
dans la soirée du 30 mars 1892.*



*Le susnommé après avoir mangé de bon appétit nous a parlé en ces termes :
Messieurs, j'ai l'habitude, partout où je me trouve de faire de la propa-
gande. Savez-vous ce que c'est que l'Anarchie?
À cette demande nous avons répondu que non...*

Mes principes

Cela ne m'étonne pas, répondit-il. La classe ouvrière, qui comme vous est obligée de travailler pour se procurer du pain, n'a pas le temps de s'adonner à la lecture des brochures que l'on met à sa portée; il en est de même pour vous.

L'anarchie, c'est l'anéantissement de la propriété.

Il existe actuellement bien des choses inutiles, bien des occupations qui le sont aussi, par exemple, la comptabilité. Avec l'anarchie, plus besoin d'argent, plus besoin de tenue de livres et d'autres emplois en dérivant.

Il y a actuellement un trop grand nombre de citoyens qui souffrent tandis que d'autres nagent dans l'opulence, dans l'abondance. Cet état de choses ne peut durer; tous nous devons non seulement profiter du superflu des riches, mais encore nous procurer comme eux le nécessaire. Avec la société actuelle, il est impossible d'arriver à ce but. Rien, pas même l'impôt sur les revenus ne peut changer la face des choses et cependant la plupart des ouvriers se persuadent que si l'on agissait ainsi, ils auraient une amélioration. Erreur, si l'on impose le propriétaire, il augmentera ses loyers et par ce fait se sera arrangé à faire supporter à ceux qui souffrent la nouvelle charge qu'on lui imposerait. Aucune loi, du reste, ne peut atteindre les propriétaires car étant maîtres de leurs biens on ne peut les empêcher d'en disposer à leur gré. Que faut-il faire alors? Anéantir la propriété et, par ce fait, anéantir les accapareurs. Si cette abolition avait lieu, il faudrait abolir aussi l'argent pour empêcher toute idée d'accumulation qui forcerait au retour du régime actuel.

C'est l'argent en effet le motif de toutes les discordes, de toutes les haines, de toutes les ambitions, c'est en un mot le créateur de la propriété. Ce métal, en vérité, n'a qu'un prix conventionnel né de sa rareté. Si l'on n'était plus obligé de donner quelque chose en échange de ce que nous avons besoin pour notre existence, l'or

perdrait sa valeur et personne ne chercherait et ne pourrait s'enrichir puisque rien de ce qu'il amasserait ne pourrait servir à lui procurer un bien-être supérieur à celui des autres. De là plus besoin de lois, plus besoin de maîtres.

Quant aux religions, elles seraient détruites puisque leur influence morale n'aurait plus lieu d'exister. Il n'y aurait plus cette absurdité de croire en un Dieu qui n'existe pas car après la mort tout est bien fini. Aussi doit-on tenir à vivre, mais, quand je dis vivre, je m'entends. Ce n'est pas piocher toute une journée pour engraisser ses patrons et devenir, en crevant de faim, les auteurs de leur bien-être.

Il ne faut pas de maîtres, de ces gens qui entretiennent leur oisiveté avec notre travail, il faut que tout le monde se rende utile à la société, c'est-à-dire travaille selon ses capacités et ses aptitudes; ainsi un tel serait boulanger, l'autre professeur, etc. Avec ce principe, le labeur diminuerait, nous n'aurions chacun qu'une heure ou deux de travail par jour. L'homme, ne pouvant rester sans une occupation, trouverait une distraction dans le travail; il n'y aurait pas de fainéants et s'il en existait leur nombre serait tellement minime qu'on pourrait les laisser tranquilles et les laisser profiter sans murmurer du travail des autres.

N'ayant plus de lois, le mariage serait détruit. On s'unirait par penchant, par inclination et la famille se trouverait constituée par l'amour du père et de la mère pour leurs enfants. Si par exemple, une femme n'aimait plus celui qu'elle avait choisi pour compagnon, elle pourrait se séparer et faire une nouvelle association. En un mot, liberté complète de vivre avec ceux que l'on aime. Si, dans le cas que je viens de citer, il y avait des enfants, la société les élèverait c'est-à-dire que ceux qui aimeraient les enfants, les prendraient à leur charge.

Avec cette union libre, plus de prostitution. Les maladies secrètes n'existeraient plus puisque celles-ci ne naissent que de l'abus du rapprochement des sexes, abus auquel est obligée de se livrer la

femme que les conditions actuelles de la société forcent à en faire un métier pour subvenir à son existence. Ne faut-il pas pour vivre de l'argent à tout prix?

Avec mes principes que je ne puis en si peu de temps vous détailler à fond, l'armée n'aurait plus raison d'être puisqu'il n'y aurait plus de nations distinctes, les propriétés étant détruites et toutes les nations s'étant fusionnées en une seule qui serait l'Univers.

Plus de guerres, plus de querelles, plus de jalousie, plus de vol, plus d'assassinat, plus de magistrature, plus de police, plus d'administration.

Les anarchistes ne sont pas encore entrés dans le détail de leur constitution, les jalons seuls en sont jetés. Aujourd'hui les anarchistes sont assez nombreux pour renverser l'état actuel des choses, et si cela n'a pas lieu c'est qu'il faut compléter l'éducation des adeptes, faire naître en eux l'énergie et la ferme volonté d'aider à la réalisation de leurs projets. Il ne faut pour cela qu'une poussée, que quelqu'un se mette à leur tête et la révolution s'opérera.

Celui qui fait sauter les maisons a pour but d'exterminer tous ceux qui par leurs situations sociales ou leurs actes sont nuisibles à l'anarchie. S'il était permis d'attaquer ouvertement ces gens-là sans crainte de la police et par conséquent pour sa peau on n'irait pas détruire leurs habitations à l'aide d'engins explosibles, moyens qui peuvent tuer en même temps qu'eux la classe souffrante qu'ils ont à leur service.

Enfance et adolescence

Je suis né à Saint-Chamond (Loire) le 14 octobre 1859, de parents hollandais et français.

Mes parents vivaient, je crois, séparés, mais ils avaient la ferme intention de s'unir, le retard de cette union ne dépendait que des formalités à remplir (acte de naissance etc., de mon père hollandais).

Mon père était lamineur, ma mère était moulinière en soie. À ce moment, ils étaient dans une petite aisance, car ma mère avait reçu quelque peu d'argent de sa famille, mais mon père avait des dettes qu'il fallut éteindre.

J'ai été élevé en nourrice jusqu'à l'âge de trois ans et d'après les dires de ma mère, je n'ai pas eu tous les soins nécessaires pour un jeune enfant.

À ma sortie de nourrice, je fus placé à l'asile et y suis resté jusqu'à l'âge de six ou sept ans.

Mon père battait ma mère et me faisait des questions pour faire des rapports contre elle, ce à quoi je ne répondis jamais, et par suite du désaccord dans le ménage, il l'abandonna avec quatre enfants, dont le plus jeune avait trois mois.

Il s'en alla dans son pays, mais comme il était atteint d'une maladie de poitrine, il succomba au bout d'un an.

Berger

Ma mère ne pouvait subvenir à l'existence de quatre enfants et me plaça à la campagne (La Rivoire près de Saint-Chamond) chez M. Loa, mais il ne put me garder car j'étais trop petit pour attacher ou détacher les vaches qu'il avait et je revins près de ma mère, attendre l'année suivante.

Ma mère allait demander l'assistance aux gens aisés et elle m'envoyait quelquefois chercher soit de l'argent ou du pain.

Un jour, je me souviens, que l'on donna à ma mère un costume de collégien, je ne voulus pas le porter tel qu'il était de peur que les autres enfants me disent que c'était un vêtement de mendicité, et il fallut que ma mère enlevât tous les boutons et tout ce qui pouvait faire soupçonner ce don.

Nous vécûmes tous bien tristement, et l'année suivante je repris le chemin de la campagne et retournai chez M. Loa, qui me payait 15 francs pour la saison.

Je n'avais alors que huit ans, et j'aidais mon maître qui n'avait que moi de domestique, à engerber le foin sur les voitures, en mot aux travaux de fenaison.

Le dimanche, j'assistais aux offices religieux, en somme je suivais les principes qui m'avaient été inculqués par nies parents.

L'hiver, je revins dans ma famille, et je continuai à aller à l'école.

L'année suivante je suis allé dans la montagne, à la Barbanche¹ chez Liard, où je gardais six vaches et quelques chèvres.

Le travail me semblait plus pénible surtout que j'y suis resté le commencement de l'hiver.

1- Barvanche dans le texte original, mais il n'existe pas de «Barvanche» dans la région stéphanoise. Il s'agit sans doute d'un lieux-dit, d'une ferme...

Cet hiver me frappa pour plusieurs raisons : la première fut les souffrances que j'endurais du froid pour mener les chèvres brouter la pointe des genêts, et étant mal chaussé, j'avais les pieds pour ainsi dire dans la neige, la deuxième, la perte d'une de mes sœurs, la plus jeune, et une maladie que je fis, la fièvre muqueuse. L'année suivante, je suis allé pendant l'été chez un gros fermier M. Bredon, meunier et marchand de bois dans la commune d'Izieux. J'avais 4 chevaux, 8 vaches et 4 bœufs, un troupeau de brebis et quelques chèvres. Je gardais les vaches et les bœufs, c'était en 1870, j'avais onze ans.

Je crois que ce fut cet hiver que je fis ma première communion chez mes parents.

Quelquefois en gardant les vaches, je pleurais en souvenir de ma petite sœur que j'avais perdue. Je me souviens que ma mère vint me voir, elle était malade, et j'ai beaucoup pleuré lorsque je l'ai vue s'en aller en me laissant dans des mains étrangères, et aussi parce que je la savais malade et malheureuse.

L'année suivante, je suis allé à la Brouillassière entre Val Fleury et Saint-Chamond, mon patron M. Paquet était brutal pour les animaux et tenait une ferme appartenant à l'hospice et était un peu dans la misère, je n'y étais pas trop malheureux.

En revenant passer l'hiver à la maison, je me suis embauché par l'intermédiaire de maman dans un atelier de fuseaux où je gagnais 10 sous par jour, et à la belle saison je suis retourné à la campagne à Gray dans la montagne. Là j'étais bien vu de mes patrons que j'aimais beaucoup.

J'y ai passé l'été et l'hiver et cela avec plaisir, car ils avaient un fils très instruit avec qui j'étais content, de causer. Si je n'y suis pas resté, c'est à cause des faibles appointements qu'ils me donnaient, car je gagnais trop peu pour acheter même des vêtements.

Le jour même que je les quittai pour aller à Saint-Chamond, j'ai rencontré sur la route un cantonnier à qui j'ai exposé ma situation. Alors il m'a dit qu'il connaissait un paysan qui cherchait un berger. Il m'expliqua que je le trouverais sans doute à Obessa², en effet je l'y trouvai et fus embauché pour les gages de 80 francs.

Je suis parti avec lui, et j'ai passé la nuit chez lui, le lendemain je suis venu à pied chez moi, et j'appris par ma mère qu'il y avait un paysan tout près de Saint-Chamond qui cherchait un berger, alors j'ai cédé aux instances de ma mère et me suis rendu chez le fermier que ma mère m'avait indiqué, car celui de la Fouillouse ne m'avait pas donné d'arrhes, autrement je serais allé chez lui, d'autant plus qu'ayant moins de bêtes à garder, j'aurais eu moins de mal que chez l'autre, et ce fut la dernière fois que je fus berger.

Je me rappelle un fait sans importance, mais qui peut faire connaître l'avarice de mon patron. Un jour il me dit : « dépêchons-nous de manger, nous mangerons mieux à la maison » ; ce à quoi je répondis : « – à la maison ou ici, vous me dites la même chose, car vous êtes toujours à nous presser, et à nous commander du travail au moment des repas de manière que nous n'ayons pas le temps de prendre notre nécessaire. »

Il voulut me rembaucher pour l'année suivante, mais j'ai refusé, voulant apprendre un état autre que cultivateur.

Arrivé chez moi, je suis allé travailler quelques jours dans une mine de charbon pour trier les pierres, je gagnais 15 sous par jour. De là je suis allé je crois chez des cordiers pour tourner la roue. J'y étais assez bien, gagnant de 0,75 à 1 franc ; en sortant de là, je suis allé chez des chaudronniers en fonte, je chauffais les rivets et frappais devant, je gagnais 1 franc par jour. Le bruit m'assourdissant, je fus obligé de partir.

2. Mauvaise transcription pour « au Bessat » ?

Apprenti teinturier

Ma mère m'embaucha alors comme apprenti teinturier chez Puteau et Richard à Saint-Chamond.

J'ai dû faire trois ans d'apprentissage et un apprentissage pour ainsi dire nul, puisque l'on cachait le secret des opérations, et il fallait pour en savoir quelques mots, surprendre les ouvriers pendant le travail et questionner les camarades pendant que les contremaîtres n'étaient pas là.

On ne voulait pas que les apprentis mettent la main à la pâte ; pour apprendre, ils devaient seulement regarder quand ils avaient le temps, car on ne voulait pas sacrifier une pièce de soie pour les apprendre et il fallait qu'ils produisent d'une autre manière. Je me souviens que nous profitions de l'heure des repas des contremaîtres pour nous exercer et nous perfectionner.

La première année je touchais 1,50 franc par jour, la deuxième 2 F, la troisième, pendant six mois 2,45 francs, et les six autres mois 2,50 F.

Nous faisons assez souvent sans augmentation de salaire douze à treize heures de travail.

On exigeait de nous un travail au-dessus de nos forces, et on nous faisait soulever des poids que des hommes maniaient difficilement.

Les dimanches, jusqu'à l'âge de seize ans, le soir, j'allais de temps en temps avec des camarades au bal, la seule distraction de Saint-Chamond.

Je ne suis allé que très rarement au café, parfois on se réunissait quelques camarades pour aller faire un tour à la campagne, ou on allait chez l'un ou chez l'autre pour apprendre à danser.

Ce fut à peu près ma vie pendant mes dernières années d'apprentissage, je dépensais à peu près 15 sous par dimanche.

Ma mère avait repris son travail avec plus d'ardeur lorsqu'elle eut placé mon frère aux enfants assistés, n'ayant conservé que ma sœur auprès d'elle, mais, comme mon frère se plaignait des Frères qui le gardaient, ma mère le reprit lorsque je fus ouvrier ; j'avais alors dix-neuf ans.

Ouvrier et militant

Je suis resté six mois ouvrier dans la maison où j'ai fait mon apprentissage aux appointements de 3,75 francs au lieu de 4 francs comme l'indiquait le règlement de la maison, mais sachant que je n'étais pas expérimenté dans la partie je n'osais quitter la maison, et il a fallu qu'on me renvoie pour perte de temps causée par notre bavardage et nos ris entre camarades.

De là, je suis allé au Creux, commune d'Izieux, à la maison Journoux, mais comme je n'étais pas très fort ouvrier, il me donnait 3,90 francs au lieu de 4 francs ; j'y suis resté une dizaine de mois, jusqu'à la grève.

J'assistais à toutes les réunions des grévistes qui n'eurent pas gain de cause ; la grève dura environ trois semaines.

Pendant ce temps je vécus sur mes économies ; dès le début de la grève, je fus renvoyé avec tous mes camarades.

Je partis un soir à 9 heures, pour Lyon, et cela pédestrement, avec un camarade, Jouany, natif de Saint-Chamond.

À deux heures du matin, éreintés par la marche, nous nous sommes couchés sous un arbre, mais nous nous sommes réveillés vers 4 heures du matin à cause du froid et avons poussé jusqu'à Givors, pensant trouver un train, mais comme c'était trop bonne heure, nous avons marché jusqu'à Grigny, là dans un café nous avons cassé la croûte en attendant le train, c'est moi qui ai réglé les dépenses. Après le repas, nous avons pris le premier train pour Lyon, nous nous sommes embauchés tous les deux dans une teinturerie de soie, en noir (à la montée de la butte), nous y sommes restés quelque temps, et quand la grève de Saint-Chamond a été terminée, beaucoup de nos camarades y sont rentrés, bien qu'ils n'aient pas eu gain de cause.

Ne voulant céder à la volonté des patrons, je suis resté à Lyon et suis rentré dans un autre atelier où on gagnait 4,50 francs par jour, c'est-à-dire 0,50 franc de plus (maison Coron, rue Godefroy, teinturerie en couleurs).

Je n'y suis pas resté longtemps, le travail ayant baissé, et mon camarade ayant été renvoyé avant moi.

Chômeur

Je me suis trouvé sans travail pendant un mois, car n'étant ouvrier qu'en noir, je m'embauchais difficilement. Voyant que je ne trouvais pas d'embauche, je suis retourné chez ma mère car je n'avais plus qu'une trentaine de francs en poche.

J'avais fait connaissance d'une jeune fille avant de partir de Saint-Chamond, que j'aimais beaucoup et qui m'écrivait souvent, pendant mon séjour à Lyon, de revenir auprès d'elle, mais je retardais toujours pensant pouvoir faire quelques économies pour m'habiller convenablement.

Elle est même venue me voir à Lyon, et j'ai eu le plaisir de passer une nuit auprès d'elle. Je m'étais permis, avant de connaître cette jeune fille, de faire quelques fredaines en sortant du bal, mais ce ne fut que des amours d'un jour.

À Saint-Chamond, le travail marchait peu, je restai donc sans travail encore quelque temps, et par conséquent à la charge de ma mère.

Un jour je rencontre un ouvrier de connaissance qui travaillait dans une usine métallurgique, chez les Potin ; il m'invita à aller avec lui. J'acceptai avec empressement.

Arrivés au portail de l'usine, il fallut attendre que l'on vienne choisir les hommes qui plaisaient.

À ce moment, on rentrait un cylindre. Comme le chemin était en pente, on avait mis des hommes derrière la voiture pour retenir en cas d'accident ; j'ai profité de l'occasion et me suis mis avec ceux qui faisaient la corvée, et une fois dans l'atelier, je me suis présenté au contremaître ou directeur, M. Pernod, et j'ai été de suite accepté avec un autre du pays, mais pas celui qui m'avait suggéré l'idée d'aller à cet atelier, car lui, étant resté à la porte, n'avait pas été embauché.

J'ai travaillé comme manœuvre à plusieurs machines entre autres la cisaille, à raison de 3 francs par jour.

Bagarreur

Le cinquième jour que je m'y trouvais, c'était, je crois le jour de l'an, dans un moment de repos, et pendant que je dormais, un garçon de four sortant des dragons, vient pour me jeter un seau d'eau à la figure. Je l'entendis ; aussitôt je me levai sur mon séant et l'ai interpellé. Alors voulant boxer avec moi, je lui envoyai un coup de poing par la figure jusqu'à ce qu'il fut content de la distribution, et comme mon père s'était rendu célèbre par les volées qu'il avait données à plusieurs et au contremaître Humbert, tous les ouvriers voulurent voir le fils de l'allemand, comme on l'appelait, après la scène que je venais d'avoir.

J'ai oublié de dire qu'une pareille affaire m'était arrivée à Saint-Chamond et que j'avais eu aussi gain de cause ; c'est de là que ma réputation d'homme à redouter en cas de dispute se fit.

À mon retour à Saint-Chamond, je reliai connaissance avec la jeune fille dont j'ai parlé, et je ne l'ai abandonnée qu'avec beaucoup de peine lorsqu'elle m'apprit que nos relations ne pouvaient plus continuer, puisqu'elle était courtisée en vue du mariage, par le fils de son patron.

Je suis resté dans cette usine cinq mois environ et en suis sorti volontairement pour m'embaucher chez Pichon teinturier à Saint-Chamond.

Je perds la foi

J'avais commencé à lire le Juif errant d'Eugène Sue chez Journoux, lorsque j'avais dix-huit ans.

La lecture de ce volume avait commencé à me montrer odieuse la conduite des prêtres : je plaignais amèrement les deux jeunes filles et leur compagnon Dagobert.

Or un jour une conférence fut faite à Saint-Chamond par Mme Paule Minck, collectiviste.

Elle traita des idées religieuses, les combattit, en un mot elle fit une conférence anticléricale. D'après elle, pas de Dieu, pas de religion, du matérialisme complet. Elle disait que saint Gabriel était un joli garçon qui faisait la cour à celle que l'on appelle la Vierge, et que saint Joseph n'était que son époux pur et simple.

J'ai été très frappé de ses discours, et déjà poussé par le Juif errant contre la religion, je n'ai plus eu confiance, et j'ai à peu près complètement perdu les idées religieuses.

Table des Matières

Mémoires

Mes principes	7
Enfance et adolescence	10
Berger	11
Apprenti teinturier	14
Ouvrier et militant	16
Chômeur	18
Bagarreur	19
Je perds la foi.	20
Dans un cercle d'études sociales	21
Je deviens anarchiste	22
Premiers démêlés avec la justice	23
Je ne pouvais laisser mourir de faim ma mère...	25
Contrebandier	27
Faux-monnayeur	29
Profanateur	30
Cambrioleur	33
Assassin	34
Recherché	39
Arrêté	41
Évadé	43
Déclaration à son procès de 1892	45

- Imprimé sur les presses des Éditions l'Escalier -
Papier de couverture : Awagami Bamboo 170 g.
Papier pages intérieures : Bouffant Olin Bulk 80 g.
Police : Goudy Old Style dans ses trois fontes principales.
Impression numérique laser pour les pages intérieures et jet d'encre pour la couverture.
Reliure métallique.

Dépôt légal : mars 2019